

FINANCEMENT LEADER

Une enveloppe de 837 000 € de fonds européens LEADER est allouée au Pays Loire Beauce pour la période 2023-2027. Un financement sous conditions, pouvant aller jusqu'à 80% de subvention.

STRATÉGIE

La stratégie LEADER pour 2023-2027 :
« Transition écologique, énergétique et participation citoyenne : le Pays Loire Beauce s'engage ! »

Cette stratégie s'articule autour de 4 axes :

- **Axe 1 :** Engager une dynamique collective en faveur de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de la préservation des écosystèmes.
- **Axe 2 :** Accompagner la société vers la sobriété énergétique et rendre possible une production d'énergies renouvelables de proximité.
- **Axe 3 :** Valoriser le terroir et soutenir les transitions environnementales par la culture, l'accès à l'agriculture et l'alimentation et le tourisme.
- **Axe 4 :** Thématiques transversales et fonctionnement du programme.

Précautions : un cofinancement public est obligatoire pour bénéficier de LEADER.

- projet à caractère innovant
- 20 % de cofinancement public
- avance de trésorerie
- 6 250 € de dépenses éligibles minimum

Pour information :

Flashez ce QR Code ou cliquez sur :

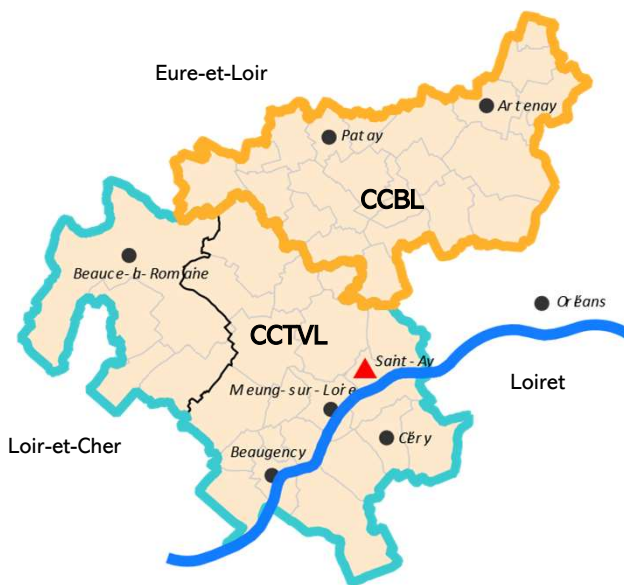


Liste des projets financés par le programme LEADER 2014-2023

TERRITOIRE ÉLIGIBLE

Les projets situés sur le Pays Loire Beauce sont éligibles au programme LEADER. Ce territoire est composé de 48 communes et deux communautés de communes :

- La ComCom de la Beauce Loirétaine (CCBL),
- La ComCom des Terres du Val de Loire (CCTVL)



BÉNÉFICIAIRES

Collectivités territoriales · Associations
Entreprises · Agriculteurs etc.

THÉMATIQUES ÉLIGIBLES



Développement local



Sobriété



Transition énergétique



Biodiversité



Initiatives collectives



Culture



Alimentation



Terroir et Agriculture



LEADER

2023-2027

VOUS AVEZ UN PROJET EN
PAYS LOIRE BEAUCE ?

L'Europe vous accompagne !

« Transition écologique, énergétique
et participation citoyenne :
le Pays Loire Beauce s'engage ! »

Des questions ? Une idée ? Un projet ?
Contactez-nous :

PETR Pays Loire Beauce
2, rue du Général Lucas
45130 SAINT-AY
02 38 46 01 70

Animateur LEADER : Pavlos FOUSSEKIS
leader@paysloirebeauce.fr

Information sur www.paysloirebeauce.fr
→ Nos actions → LEADER 2023-2027



Porté par le Pays Loire Beauce, le programme LEADER (*Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale*) permet aux porteurs de projets privés ou publics de bénéficier de subventions pour la mise en œuvre de leurs projets de développement rural.

Pour bénéficier d'une aide LEADER 2023-2027, suivez le chemin !

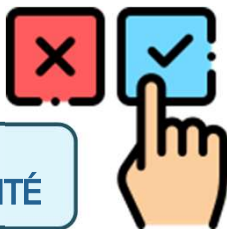
1 UNE IDÉE ? UN PROJET ?



Prenez contact avec l'équipe du GAL pour faire le point sur votre projet et être accompagné dans vos démarches.

2 VÉRIFIEZ L'ÉLIGIBILITÉ

L'équipe technique vérifie que votre projet s'inscrit bien dans la stratégie du GAL.



4 COMMENCEZ VOTRE PROJET !

Dès la réception de l'accusé de réception fixant la date d'éligibilité des dépenses, faisant suite au dépôt de votre demande d'aide, vous pouvez démarrer votre projet. **ATTENTION : toute dépense engagée avant cette date rend le projet inéligible ! Le dépôt de dossier ne garantit pas une subvention pour le projet**



3 ÉTUDE DE VOTRE DOSSIER

Votre dossier est étudié pour avis par un comité technique. Vous pouvez procéder au dépôt de votre demande d'aide sur : nosaidesenligne.fr. La Région contrôle et instruit votre dossier. Le montant de l'aide financière est calculé.



5 COMITE DE PROGRAMMATION

Vous êtes ensuite convié à présenter votre projet lors du comité de programmation composé d'acteurs locaux publics et privés. Si le comité de programmation est favorable au projet, alors la Région procède au conventionnement.



6 DEMANDE DE PAIEMENT

Vous déposez votre demande de paiement sur nosaidesenligne.fr. La subvention est versée après transmission des justificatifs liés au projet financé et respect de la publicité de l'Union Européenne et du programme LEADER.

ATTENTION : la subvention LEADER intervient après les autres financeurs, vous devez avancer la trésorerie.